



Edité le : 20/05/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE SABRAN

8 RUE FLORENTIN COLAIN  
HAMEAU DE COMBE  
30200 SABRAN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE20-60103	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2005-28987-1	N° Analyse :	00138656
N° Analyse :	00138656	N° Prélèvement :	00137594
Nature :	Eau de ressource souterraine	Code PSV :	000008407
Point de Surveillance :	FORAGE DE MEGIERS F90	Localisation exacte :	SORTIE FORAGE F90
Localisation exacte :	SORTIE FORAGE F90	Dept et commune :	30 SABRAN
Dept et commune :	30 SABRAN	UGE :	0131 - SABRAN ET HAMEAUX
UGE :	0131 - SABRAN ET HAMEAUX	Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE	Type de visite :	AU
Type de visite :	AU	Type Analyse :	RAESO
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SABRAN MAIRIE DE SABRAN 30200 SABRAN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CHAMP CAPTANT DE MEGIERS	Type :	CAP
Prélèvement :	Prélevé le 14/05/2020 à 08h12 Réception au laboratoire le 14/05/2020 à 15h38 Prélevé par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001025

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 15/05/2020 à 05h31

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b> <b>Cations</b>							
Potassium dissous	11RAESO	0.8	mg/l K+	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Radioactivité : l'activité est comparée à la limite de détection</b>						
Radon 222	11RAESO	13.6	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1 et -2	#
Radon 222 : incertitude (k=2)	11RAESO	4.0	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1 et -2	#
Activité alpha globale	11RAESO	0.05	Bq/l	Compteur à gaz proportionnel	NF EN ISO 10704	0.1 #
activité alpha globale : incertitude (k=2)	11RAESO	0.02	Bq/l	Compteur à gaz proportionnel	NF EN ISO 10704	#
Activité bêta globale	11RAESO	0.07	Bq/l	Compteur à gaz proportionnel	NF EN ISO 10704	1 #
Activité bêta globale : incertitude (k=2)	11RAESO	0.03	Bq/l	Compteur à gaz proportionnel	NF EN ISO 10704	#
Potassium 40	11RAESO	0.025	Bq/l	Calcul à partir de K		
Potassium 40 : incertitude (k=2)	11RAESO	0.002	Bq/l	Calcul à partir de K		
Activité bêta globale résiduelle	11RAESO	0.048	Bq/l	Calcul		1
Activité bêta globale résiduelle : incertitude (k=2)	11RAESO	0.021	Bq/l	Calcul		
Tritium	11RAESO	< 9	Bq/l	Scintillation liquide	NF EN ISO 9698	100 #
Tritium : incertitude (k=2)	11RAESO	-	Bq/l	Scintillation liquide	NF EN ISO 9698	#
Dose indicative	11RAESO	< 0.1	mSv/an	Interprétation		0.1

11RAESO ANALYSE (RAESO=RAREF+RN222) RADIOACTIVITE DE REFERENCE ESO (ARS11-2020)

Rn222 : activité à la date de prélèvement

Eau respectant les références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié. pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Jennifer OLLIER  
Technicienne de Laboratoire

